

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT :

Tous les Mardis de 14 h-18 h et les Vendredis toute la journée

Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

Mail : territoriaux.agen@udcgt47.fr

Site Internet : territoriauxagen.wifeo.com

N° 415 Avril 2024

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

Touche pas à mon COS

Le syndicat CGT remercie les agents qui se sont mobilisés lors du conseil communautaire et ceux qui ont signé la pétition contre la diminution de la subvention appelé aussi salaire différé.

Nous avons récupéré **450** signatures

Le Maire nous dit : « tout le monde doit participer à l'effort collectif de cette économie d'1 million d'€. »

Nous proposons que les élus baissent leurs rémunérations et leurs frais de bouches en solidarité à notre collectivité.

Nous rappelons au Président Maire que le COS ne place pas cet argent en bourse mais le redistribue aux agents et retraités afin de leur permettre d'améliorer leur pouvoir d'achat !

Nous ne sommes pas responsables des choix financiers hasardeux pris par le Maire et qui occasionnent un déficit financier d'un million d'euros.

A titre d'exemple :

- ✓ L'entreprise **SULO**, mandatée par l'agglomération au titre de prestataire pour la distribution des bacs de collecte de déchets, a coûté 700000 euros. De l'argent jeté par les fenêtres puisque cette entreprise n'a pas la capacité nécessaire pour effectuer cette tâche sans faire appel à du personnel extérieur...
- ✓ Déficit des « Fêtes d'Agen » sur les deux dernières années : 1.200.000 euros
- ✓ Dépenses pour le tour de France : 150.000 euros
- ✓ Achat de l'ancien cinéma Carnot et sa future démolition : 3.200.000 euros
- ✓ Un espoir de revente à : 2.600.000 = vente à perte ! Chercher l'erreur !!!

Bilan d'activité des actions menées par le syndicat

Sur l'année 2022/2023

Le Conseil syndical est un Organe syndical décisionnaire et souverain

Il est composé de personnes syndiquées souhaitant s'investir dans la vie syndicale

Il se réunit tous les mois sauf en juillet et août. On y traite :

- Des lignes revendicatives
- Des problèmes rencontrés dans les services

Nous définissons un programme sur les différents travaux à réaliser et les actions à mener.

Le 8 Décembre 2022 : Élections professionnelles

- Grâce à la participation et au soutien des agents, notre organisation conforte sa 1ère place avec un scrutin de **212** votants sur **392** dont **359** exprimés

Actions et revendications menées par le syndicat CGT :

- Les représentants du personnel CGT souhaitent qu'une note concernant les contrats 3-3 soit diffusée à l'ensemble des agents.
- Rencontre avec l'administration pour les agents qui peuvent prétendre au grade d'agent de maîtrise
- Pétition et Tract concernant la suppression du régime indemnitaire pour les agents en CLM (congé longue maladie) ou CLD (congé longue durée)
- Votre syndicat participe activement aux réunions en tant que partenaire social, ou nous traitons des conditions de travail dans les services : ex : Police municipale, Centre omnisport Jacques Clouche (COJC) , Stadium, les centres de loisirs, les services de l'ex PAPS, Stadium (travaux prévu en 2025), COJC, Centre social Nord Est, Eau/assainissement, CRDA, Nettoyement, Centre social Sud Est, médiathèque, Mairie, Chénier, la Salève.
- Rencontre avec le CCAS (AS et agents d'accueil) : problème d'astreintes et de reconnaissance des agents d'accueils sur la filière sociale, en lien avec la loi Ségur.
- Cette année grâce au travail du syndicat CGT, 14 agents ont été nommés au grade d'agents de maîtrise. Les années précédentes seuls 2 à 3 agents étaient nommés par l'administration.
- Nous interviendrons chaque année pour que soit nommés tous les agents qui peuvent prétendre au grade d'agent de maîtrise.
- Lors des CST nous dénonçons les critères à géométrie variable de la part de la collectivité, concernant les nominations des agents.

Courriers envoyés au Maire concernant :

- Demande d'audience accompagnée d'ATSEM afin de discuter de l'organisation du temps de travail, de la formation et des horaires des agents.
- Le syndicat va solliciter l'administration par courrier pour demander le maintien de la prime de qualification pour les bas salaires. Prime liée à la compensation de l'inflation. Cette prime court actuellement jusqu'au 31 décembre.
- Tract pour informer les agents contractuels en CDD et Cdi qu'une élue du syndicat est à leur écoute
- Demande de mise en place d'une enquête administrative au service de propreté
- Tract dénonçant les « arrangements » entre l'administration et des anciens agents de l'administration
- Demande de la Prime exceptionnelle : loi Ségur

Retour Comité Social Territorial 29 Mars 2024

Horaire de l'unité Territoriale Agen Centre :

Passage des équipes en horaires communes et continues de 7h45 à 15h45, excepté pour 4 agents qui restent sur les anciennes heures de l'équipe ville d'Agén de 7h45 à 11h45 et de 13h à 17h.

Changement d'horaires sans incidence sur les droits à RTT, suscitant l'adhésion de tous les agents.

Service déchets et économie circulaire :

Présentation du planning de mise en œuvre actualisé : Distribution des composteurs depuis le début de l'année jusqu'au 15 mars ; distribution des bacs bio du 25 mars au 10 juillet ; déploiement des points d'apports volontaires biodéchets à partir de septembre 2024.

Présentation de la modification progressive des tournées (disparition de la collecte de nuit à venir) et de leur réorganisation.

Présentation des postes à pourvoir et du nouvel organigramme (non définitif).

Régime indemnitaire, forfait pénibilité :

Bénéficiaires : ATSEM, agents de crèche, agents d'entretien de l'unité ménage et agents des archives.

Montant :

ATSEM, agents de crèche et agents d'entretien de l'unité ménage : **450 €** par an au prorata du temps de travail effectué.

Agents des archives : **100 €** par an au prorata du temps de travail effectué.

La prime est versée en Avril.

Retour F3SCT du lundi 8 Avril 2024

Retour sur les **DUERP** de Priorité 1 (risque santé sécurité identifié) :

Suite aux visites de services dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels (**DUERP**), nous avons visité les services Voiries, Eau-assainissement et informatique-TIC.

Pas de risque niveau 1 (prioritaire) sur le service voirie.

Risques identifiés niveau 1 sur service Eau-assainissement concernant l'encombrement des placards et couloirs d'accès aux toilettes (risques incendies) + surcharge de prises électriques.

Risques identifiés niveau 1 sur service informatique-TIC concernant l'encombrement des bureaux (risque incendie) et la manutention répétée de charges (risque trouble musculo-squelettique) + travail isolé des médiateurs numériques sur certaines tranches horaires avec accueil du public (risque agression).

Des propositions de solutions sont émises à chaque fois, nécessitant les arbitrages financiers et la mise en œuvre de calendriers de réalisation.

A ce sujet, demande de produire un calendrier de réalisation des précédents **DUERP** dont les risques de niveau 1 n'ont toujours pas été repris et corrigés (tableau électrique aux espaces verts, conformité électrique à la médiathèque ...).

Présentation du nouveau réseau d'assistant de prévention

Groupe 1 : Environnement technique

Martial AUBIN
Karine CAHU
Julien MARTAUD
Sonia COSTES
Sandra PINEL

CTM et Eau
CTM, logistique et UTO Estillac Eau
CTA (Collecte et déchèteries)
Voirie et éclairage public
Espace vert et nature en ville

Groupe 2 : Environnement administratif

Adeline PABIS
Éric COQUELET
Jean-Marc CROSETTA
Nadia NAVARRO-CHARLES
Christelle ARRIEUX

Hôtel de ville, annexe et PM
Structures Culturelles
Service Sports et Loisirs
Direction de la solidarité
Siège de l'Agglomération

Groupe 3 : Environnement contact public mineur

Céline DUFFOUR
Laure CALMEL
Sébastien BROSSARD
Marine MAZZOCATO

Unité ménage
Service petite enfance
Action scolaire
Service jeunesse et périscolaire

Etudes ergonomiques : Erika BESNIER

